



Generating for Seven Generations

Transport ferroviaire de tous les types de marchandises à destination et en provenance de la côte du Pacifique

Présentation livrée le 22 septembre 2016

Étude par un comité du Sénat

Dévouement envers des solutions différentes pour le bien de tous



Generating for Seven Generations

AVERTISSEMENT

Le présent document et les renseignements qu'il contient appartiennent à Generating for Seven Generations (« G7G »). Il est interdit de les reproduire, de les communiquer ou de les citer, en tout ou en partie, sans le consentement unanime du conseil d'administration de G7G.

Le présent document a été préparé exclusivement pour la personne ou l'organisme à qui il est remis et ne peut être utilisé à des fins autres que celles autorisées par écrit par G7G.

G7G n'est aucunement responsable de la vérification des renseignements contenus dans le présent document et aucune garantie n'est faite quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des renseignements.

G7G n'est pas dans l'obligation de corriger ce document ou de le mettre à jour.



Generating for Seven Generations

PARTENAIRES

KEMERER, Ward : Ward travaille dans le milieu de l'énergie renouvelable en Colombie-Britannique depuis plus de 25 ans. Il est fondateur et directeur de l'Independent Power Producers Association of BC. Les travaux que Ward a réalisés au cours des premières étapes de certains projets ont mené directement à l'exploitation de petites centrales hydroélectriques d'une puissance de plus de 60 MW ainsi qu'à l'octroi de permis et à la construction préalable d'installations de 80 MW avec les accords d'achat d'énergie de BC Hydro. Ward a ensuite commencé à évaluer les possibilités en matière d'énergie éolienne. Depuis 2001, Ward examine et réserve certains des meilleurs emplacements qu'il existe en Colombie-Britannique et en Alberta. Ward se dévoue aux questions environnementales et à l'intégration de pratiques opérationnelles novatrices et écologiques dans le secteur de l'énergie.

VICKERS, Matt (Gunaatsk) : Matt se spécialise dans l'établissement de relations dans des contextes commerciaux interculturels. Il a une bonne expérience dans l'établissement de relations entre des Autochtones et des partenaires d'affaires éventuels non autochtones. Matt connaît bien le marché autochtone en raison de ses origines (Premières Nations Tsimshian/Heiltsuk et Haida) et de ses travaux approfondis avec des collectivités autochtones dans les domaines suivants : examens organisationnels; élaboration de plans d'affaires; études de faisabilité; formation sur les rôles et les responsabilités à l'intention des dirigeants élus et des membres de leur personnel; accords de financement quinquennaux; élaboration de politiques; formation de membres de conseils d'administration; séances d'établissement des buts et des objectifs.

Matt se dévoue également aux établissements d'enseignement supérieur : il est l'un des membres fondateurs du programme de certificat de l'administration des gouvernements autochtones de l'Université de Victoria; il est membre du conseil consultatif sur le programme de baccalauréat en commerce de l'Université de la Colombie-Britannique et membre fondateur du programme Chinook; il est membre du conseil consultatif des présidents de l'Université Simon Fraser, du conseil consultatif du Banff Centre et directeur de faculté pour le programme des principes et de la pratique en matière de bonne gouvernance depuis 2000. Matt a reçu plusieurs prix pour son succès en affaires et pour le soutien qu'il accorde avec passion à la diversité en milieu de travail.

WILSON, Len : Len a consacré la majorité de sa carrière à la gestion. Pendant près de 20 ans, il a été directeur général d'une entreprise de fabrication albertaine spécialisée dans l'innovation, la conception, la production et la distribution d'équipement forestier. Après avoir réussi à vendre son projet personnel à Caterpillar, Len, qui était à la recherche d'un changement gratifiant, a commencé à se concentrer sur les besoins des Autochtones du Canada. À cette fin, il s'est inscrit au Banff Centre; il est la seule personne non autochtone qui a achevé les cours nécessaires pour obtenir son certificat d'excellence en matière de gestion, de gouvernance et de leadership autochtones. C'est pendant sa formation au Banff Centre que Len a décidé de se concentrer sur ce que Ward et lui ont appelé l'initiative d'appropriation de l'énergie autochtone. Cette initiative est conçue pour créer des occasions et offrir des formations relatives à l'énergie renouvelable sur les territoires traditionnels autochtones, ainsi que pour offrir une participation en capital à la collectivité.

Dévouement envers des solutions différentes pour le bien de tous



VÉRITABLE PARTENARIAT

PREMIÈRES NATIONS ET TRIBUS

G7G est déterminé à « faire une différence » pour la population en général et pour la Terre mère. Le meilleur moyen d'y parvenir est de travailler en collaboration avec les premiers intendants de la Terre depuis très longtemps, soit **les Premières Nations au Canada et les tribus en Alaska**. G7G a les connaissances traditionnelles et culturelles nécessaires pour renseigner adéquatement les Premières Nations et les tribus qui seront touchées par le projet, puis pour les consulter. Dans l'esprit de respecter une véritable entente, les Premières Nations et les tribus directement touchées auront une participation de 50 % dans le projet. Jusqu'à maintenant, de nombreux dirigeants autochtones ont envoyé à G7G des lettres dans lesquelles ils manifestent leur appui au projet tel qu'il leur est présenté depuis l'élaboration du concept. Ces lettres comprennent des « résolutions » des territoires selon lesquelles les deux extrémités se situent sur le territoire des Premières Nations de l'Alberta visé par le Traité 8 et de la Tanana Chiefs Conference en Alaska. Le projet ferroviaire de G7G fait aussi l'objet d'une résolution nationale de l'Assemblée des Premières Nations, qui représente toutes les Premières Nations du Canada.



PARTICIPATION DE L'INSTITUT

VAN HORNE INSTITUTE

Université de Calgary (Alberta)

Peter C. Wallis, président-directeur général

UNIVERSITÉ DE L'ALASKA

Fairbanks (Alaska)

Paul Metz, professeur

Lien ferroviaire
Alaska-Canada



SOUTIEN ET INTÉRÊT DU GOUVERNEMENT

Extraits de la lettre que le ministère de l'Énergie de l'Alberta a transmise à G7G

« [...] **Generating Seven Generations Ltd. (G7G) a proposé au gouvernement de l'Alberta de faire une étude de faisabilité concernant un chemin de fer reliant l'Alberta à l'Alaska.** Ce chemin de fer permettrait d'élargir le marché du pétrole albertain, car il serait acheminé au port déjà établi à Valdez, en Alaska. Ce chemin de fer pourrait aussi servir au transport d'autres produits en provenance et à destination de l'Alaska, du Yukon, de la Colombie-Britannique, et serait raccordé à d'autres provinces et aux 48 États américains situés au sud. »

[TRADUCTION]

« *Le gouvernement de l'Alberta a accordé une subvention de 1,8 million de dollars au Van Horne Institute afin que celui-ci puisse travailler en collaboration avec G7G, les promoteurs du projet ainsi qu'avec l'Université de l'Alaska, la ville de Fairbanks, l'Université technologique du Michigan et d'autres organismes ou entreprises sur le tracé éventuel d'un tel chemin de fer, les coûts et l'analyse de rentabilité. Le Van Horne Institute transmettra les renseignements obtenus au gouvernement de l'Alberta et à d'autres intervenants.*

Ces renseignements comprendront une description du tracé possible et le coût initial des installations. Ils comprendront également une évaluation des possibilités d'exportation et d'importation de pétrole, de minéraux et d'autres produits au moyen de ce chemin de fer. » [TRADUCTION]

Le résumé du rapport, l'étude de faisabilité et les annexes du Van Horne Institute sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.vanhorneinstitute.com/research-and-education/presentations/alberta-alaska-railway-study-appendices/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].



UN PERMIS SOCIAL EST DÉSORMAIS UNE CONDITION PRÉALABLE DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURE

- **Qu'est-ce qu'un permis social?**
 - Participation précoce des Premières Nations, des tribus et des autres collectivités touchées, et important appui de la part de ces collectivités.
 - « Obligation en matière de consultation et d'accommodement » : Lorsque la décision d'un gouvernement est susceptible d'avoir une incidence sur les droits ancestraux ou issus de traités, l'État est tenu de consulter les Premières Nations pouvant être touchées par la décision, de réduire au minimum la violation des droits ancestraux ou issus de traités et de réduire les répercussions éventuelles par des mesures d'accommodement, selon l'interprétation donnée par les tribunaux canadiens.
 - Les tribus de l'Alaska appliquent l'*Alaska Native Claims Settlement Act* et il faut faire preuve de diligence raisonnable pour assurer le respect des droits des tribus de l'Alaska.
 - Le public appuie le projet compte tenu de ses répercussions socioéconomiques et environnementales.
 - Un permis social est une condition nécessaire pour faire approuver un grand projet d'infrastructure par différents intervenants en Amérique du Nord.
 - Les objectifs officiels du Conseil mondial de l'énergie, à savoir « l'accessibilité, la disponibilité et l'acceptabilité » résument cette notion.



UN PROJET RECEVANT L'APPUI DES PREMIÈRES NATIONS ET DES TRIBUS ET PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION AU CAPITAL

Consultation des collectivités

- L'initiative autochtone de G7G propose une solution établissant un précédent en ce qui a trait à la consultation des Autochtones et aux mesures d'accommodement.
- G7G a rencontré des dirigeants des Premières Nations, des tribus, des villages et des collectivités se trouvant le long du tracé et reçoit déjà des lettres d'appui du concept tel qu'il a été proposé.
- Outre les collectivités autochtones, des intervenants de toutes les autres collectivités seront consultés dans le cadre de cette composante du projet.
- Selon G7G, les activités relatives à cette composante essentielle devraient durer environ un an par collectivité et seront réalisées simultanément.
- G7G utilisera les critères suivants comme lignes directrices :

Vickers and Associates

Summary of Best Practices for First Nations in Consultation and Accommodation [résumé des pratiques exemplaires pour les Premières Nations en matière de consultation et d'accommodement]

LÉGENDE

Ligne principale

Lignes secondaires

Pétrole

- Accès au marché

Minéraux

- Accès au marché

Saskatchewan

- pétrole
- potasse
- grain
- bois d'œuvre

TRACÉS POSSIBLES

Tracé du lien ferroviaire à destination de Fort Nelson (C.-B.) selon la première étude d'Alcan	Tracé privilégié dans le Nord de la C.-B.	Autre tracé à proximité de la Première Nation Fort Nelson
		Tracé privilégié dans le Nord de l'Alberta
Tracé secondaire possible menant à Glenallen	Tracé possible du ministère des Transports de l'Alberta dans le corridor autoroutier	

AVANTAGES



Avantages pour les Premières Nations et les tribus

1. Reconnaissance : droits et titre
2. Respect : participation précoce
3. Relation : renseignements transmis directement
4. Partenariat : participation à 50 % et partage des profits
5. Perspectives d'emploi
 - construction
 - exploitation
 - entretien
 - formation
 - gestion

AVANTAGES



Avantages du projet pour l'Alberta

1. Élimination du goulot d'étranglement nuisant au transport de pétrole, de minéraux et d'autres marchandises du Canada vers des marchés étrangers
2. Augmentation accrue des redevances et des recettes fiscales
3. Transport, exportation et importation économiques de toutes les marchandises
4. Augmentation du nombre d'emplois permanents et à long terme
5. Répercussions positives sur les relations avec les intervenants
6. Amélioration de la réputation environnementale

AVANTAGES



Avantages du projet pour l'Alaska

1. Connexion au réseau ferroviaire d'Amérique du Nord, plus précisément aux 48 États situés au sud
2. Utilisation accrue de l'infrastructure (oléoduc trans-Alaska, ports, etc.)
3. Transport, exportation et importation économiques de toutes les marchandises
4. Augmentation accrue des redevances et des recettes fiscales
5. Augmentation du nombre d'emplois permanents et à long terme
6. Répercussions positives sur les relations avec les intervenants

AVANTAGES



Avantages du projet pour le Yukon

1. Connexion au réseau ferroviaire d'Amérique du Nord
2. Amélioration de l'infrastructure (lignes électriques, fibre optique, etc.)
3. Transport, exportation et importation économiques de toutes les marchandises (exploitation minière)
4. Augmentation des redevances et des recettes fiscales
5. Augmentation du nombre d'emplois permanents et à long terme
6. Répercussions positives sur les relations avec les intervenants

AVANTAGES



Avantages du projet pour la Colombie-Britannique

1. Établissement d'un lien entre le Nord et le réseau ferroviaire d'Amérique du Nord
2. Amélioration de l'infrastructure (lignes électriques, fibre optique, etc.)
3. Transport, exportation et importation économiques de toutes les marchandises (exploitation minière)
4. Augmentation des redevances et des recettes fiscales
5. Augmentation du nombre d'emplois permanents et à long terme
6. Répercussions positives sur les relations avec les intervenants



DÉMARCHE et ÉCHÉANCIER

1. ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

- Pendant toute la durée du projet

2. ÉTUDES DE FAISABILITÉ (déjà réalisées : Alcan, Van Horne Institute, G7G, AECOM)

- Il reste à confirmer l'emplacement de l'assiette des rails avec les intervenants locaux

3. PROCESSUS D'OCTROI DE PERMIS ET D'APPROBATIONS

- Discussions et processus de demande en cours

4. FINANCEMENT

- Signature d'une lettre d'intention et d'un protocole d'entente avec une entreprise importante de la liste Fortune 500
- Préparation de la version définitive de l'accord

5. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Préparation d'une équipe de gestion compétente et expérimentée pour le lancement du projet

PROJET FERROVIAIRE DE G7G

<p>Merci de nous avoir donné l'occasion de présenter notre projet qui transformera le pays</p>	<p>CHEMIN DE FER UNISSANT LES NATIONS</p>	<p>Matt Vickers, C.E.T. Cell. : 778-239-1440 Courriel : matt@mattvickers.com</p> <p>Len Wilson Cell. : 780-228-1320 Courriel : len.wilson@askientreprises.com</p>
--	--	---

Generating for Seven Generations